

L'Etat reconnaît l'exposition à l'amiante de l'usine Honeywell

Le Monde.fr | 29.08.2013 à 21h17 • Mis à jour le 29.08.2013 à 21h20

C'est une victoire en demi-teinte pour les anciens salariés de l'usine Honeywell de Condé-sur-Noireau, qui ont réussi à faire reconnaître, par les pouvoirs publics, l'exposition à l'amiante de l'entreprise, mais uniquement pour la période 1997-1999, soit pour les deux années qui suivent l'interdiction officielle de l'amiante en France.

"Cela a été arbitré hier par le premier ministre", a déclaré Michel Sapin, interrogé en marge d'un déplacement à Caen sur les contrats d'avenir. Un arrêté interministériel va être publié d'ici à deux semaines qui va reconnaître que les salariés qui ont travaillé dans cette usine de freins automobiles au cours de cette période ont été exposés à l'amiante, leur permettant de partir plus tôt à la retraite à taux plein, a précisé la direction départementale du travail. Près de 500 salariés travaillant à cette période dans l'usine devraient pouvoir en bénéficier.

"TROIS ANS, C'EST RIDICULE"

Toutefois, les représentants syndicaux restent dubitatifs quant au choix de l'exécutif de ne reconnaître l'exposition à l'amiante qu'entre 1997 et 1999 et non jusqu'à la fermeture de l'usine en juin dernier. *"Trois ans, c'est ridicule"*, a réagi Thierry Lecendre, ex-salarié CFDT et porte-parole d'un collectif d'anciens salariés de Honeywell. *"En 2006, plusieurs dizaines de tonnes d'amiante ont été évacuées"*, a-t-il rappelé. Sur Internet, une pétition demandant cette reconnaissance jusqu'en juin 2013 a été signée par près de 1 900 personnes.

Selon Alain Turret, député PRG du Calvados, terre de circonscription de l'usine, si la reconnaissance ne va pas au-delà de la fin de 1999, c'est que *"Honeywell a apporté des contre-preuves"*, en particulier des relevés montrant que l'air était conforme aux normes après cette date. Pour Pascal Allizard, maire et conseiller général UMP de Condé-sur-Noireau, c'est surtout le *"contexte budgétaire"* qui explique que la mesure s'arrête avant 2000.

Cette usine est la dernière des ex-usines Valeo-Ferodo (vendues à Honeywell en 1999) de la vallée de la Vère, autrefois baptisée *"vallée de la mort"*, où près de 2 500 personnes ont été exposées à l'amiante depuis 1970. Plusieurs responsables du site, lorsqu'il appartenait encore à Valeo-Ferodo, ont été mis examen pour homicide involontaire.